

Projet de réfection intégrée de la rue Hilda et de l'avenue Manchester

Contrat n° CP000847

Séance d'information publique
en personne
12 février 2025

Reconnaissance des terres

Nous reconnaissons qu'Ottawa se trouve sur un territoire non cédé de la Nation Anishinabe Algonquine.

Nous tenons d'ailleurs à saluer l'ensemble des membres des Premières Nations et des peuples inuits et métis pour leur apport précieux, passé et présent, dans la région.

De plus, nous reconnaissons et respectons la diversité culturelle des membres des Premières Nations, des Inuits et des Métis, diversité qui enrichit notre ville.

Bienvenue

Bienvenue à la séance d'information publique relative au le Projet de réfection intégrée de la rue Hilda et de l'avenue Manchester.

La Ville a adopté une approche proactive en matière de communications. L'équipe responsable du projet vous tiendra au courant de l'évolution des travaux en ayant recours à diverses méthodes de communication, notamment des lettres et des publications sur ottawa.ca/HildaManchester.

Le but de cette séance d'information publique est de présenter l'avant-projet, de recevoir des commentaires, de préciser les prochaines étapes et d'informer les résidents des travaux qui auront lieu prochainement.

Veillez prendre connaissance de l'information présentée et **soumettre vos commentaires [à l'aide du formulaire en ligne](#), par téléphone ou par courriel** (voir les coordonnées indiquées à la dernière page du présent document) **d'ici le 26 février 2025.**



Limites du projet

- **Rue Hilda Nord** (entre les rues Scott et O'Meara)
- **Rue Hilda Sud** (entre les rues O'Meara et Armstrong)
- **Avenue Manchester** (entre la rue Scott et l'impasse)



Contexte

- Le projet vise les égouts unitaires de l'avenue Manchester (de l'impasse jusqu'à la rue Scott) et de la rue Hilda (de la rue Scott jusqu'à la rue O'Meara) ainsi que la conduite d'eau principale de la rue Hilda (de la rue O'Meara jusqu'à la rue Armstrong).
- Leur remplacement est nécessaire en raison de leur mauvais état. Ils arrivent à la fin de leur cycle de vie et doivent être remplacés et redimensionnés.
- Les conduites d'eau principales situées dans les limites du projet arrivent également à la fin de leur cycle de vie et doivent être remplacées en raison de leur âge.
- L'égout et la conduite d'eau principale de l'avenue Manchester ont été installés en 1914.
- L'égout et la conduite d'eau principale de la rue Hilda ont été installés en 1909.

Aperçu du projet

La Ville procède au remplacement des infrastructures sanitaires, pluviales, unitaires et d'aqueduc du secteur et améliore la chaussée en y incluant des mesures de modération de la circulation.

- Remplacement de sections des conduites d'eau principale et d'égout sanitaire, pluvial et unitaire pour répondre aux exigences en matière de niveau de service pour le secteur.
 - Remplacement de la conduite d'eau principale de la rue Hilda Nord, de la rue Hilda Sud et de l'avenue Manchester.
 - Remplacement de l'égout sanitaire de la rue Hilda Sud.
 - Remplacement de l'égout unitaire de la rue Hilda Nord et de l'avenue Manchester.
 - Remplacement de l'égout pluvial de la rue Hilda Sud.

Aperçu du projet

- Remplacement des conduites de branchement d'eau et d'égout sanitaire jusqu'à la limite de propriété de la Ville.
- Réfection complète de l'infrastructure routière, y compris l'aménagement de nouveaux trottoirs en béton.
- Amélioration de la sécurité publique par l'installation de mesures de modération de la circulation afin de limiter la vitesse opérationnelle à 30 km/h souhaitée par la Ville dans les rues locales, notamment des rétrécissements d'intersections, des passages piétonniers surélevés, des avancées de trottoir et un dos d'âne allongé.
- Mise en place d'une nouvelle bande cyclable à contresens sur la rue Hilda, entre les rues O'Meara et Armstrong, ainsi que d'un terre-plein protégé pour la bande cyclable au sud de la rue Armstrong.

Mesures de modération de la circulation proposées



➤ Dos d'âne allongé



➤ Passage piétonnier surélevé



➤ Avancée de trottoir

Rue Hilda

(entre les rues Scott et O'Meara)

- Remplacement des conduites d'eau principales et d'égout unitaire, y compris le remplacement des branchements d'eau et d'égout jusqu'aux limites des propriétés.
- Réfection complète de l'infrastructure routière, y compris la chaussée en asphalte et les bordures et trottoirs en béton.
- La largeur de la chaussée en asphalte et des trottoirs en béton doit être maintenue en raison de l'étroitesse de l'emprise.
- Modération de la vitesse
 - Aménagement d'un passage piétonnier surélevé à l'embranchement sud de la rue Scott.
 - Dos d'âne allongé entre le 18 et le 20, rue Hilda.
 - Avancées de trottoirs à l'intersection des rues Hilda et O'Meara.
- Nouvelles restrictions concernant le stationnement
 - Restriction au coin sud-ouest de la rue O'Meara S.

Rue Hilda

(entre les rues O'Meara et Armstrong)

- Remplacement de la conduite d'eau principale, de l'égout sanitaire et de l'égout pluvial, y compris le remplacement des branchements d'eau et d'égout jusqu'aux limites des propriétés.
- Réfection complète de l'infrastructure routière, y compris la chaussée en asphalte et les bordures et trottoirs en béton.
- Élargissement des trottoirs en béton
 - Côté est à 2,0 m
 - Côté ouest à 1,8 m
- Mesures de modération de la circulation proposées
 - Passage piétonnier surélevé à l'embranchement nord de l'intersection entre les rues Hilda et Armstrong.
 - Avancées de trottoir sur la rue Armstrong, devant le 41, rue Hilda.

Rue Hilda

(entre les rues O'Meara et Armstrong)

- Nouvelles restrictions concernant le stationnement
 - Interdiction de stationner (2,2 m) du côté ouest de la rue Hilda, entre les rues O'Meara et Armstrong.
 - Interdiction de s'arrêter du côté est de la rue O'Meara (12 m) au sud de la rue Armstrong.
- Bande cyclable
 - (NOUVEAU) Bande cyclable à contresens de 1,8 m entre les rues O'Meara et Armstrong (direction nord).
 - Avancée de trottoir cyclable de 1,8 m en direction nord entre la rue Armstrong et le stationnement du 959, rue Wellington Ouest.
- Modification de la signalisation
 - Rue Armstrong pour permettre aux cyclistes de se diriger vers le nord, tout en interdisant les véhicules.

Avenue Manchester

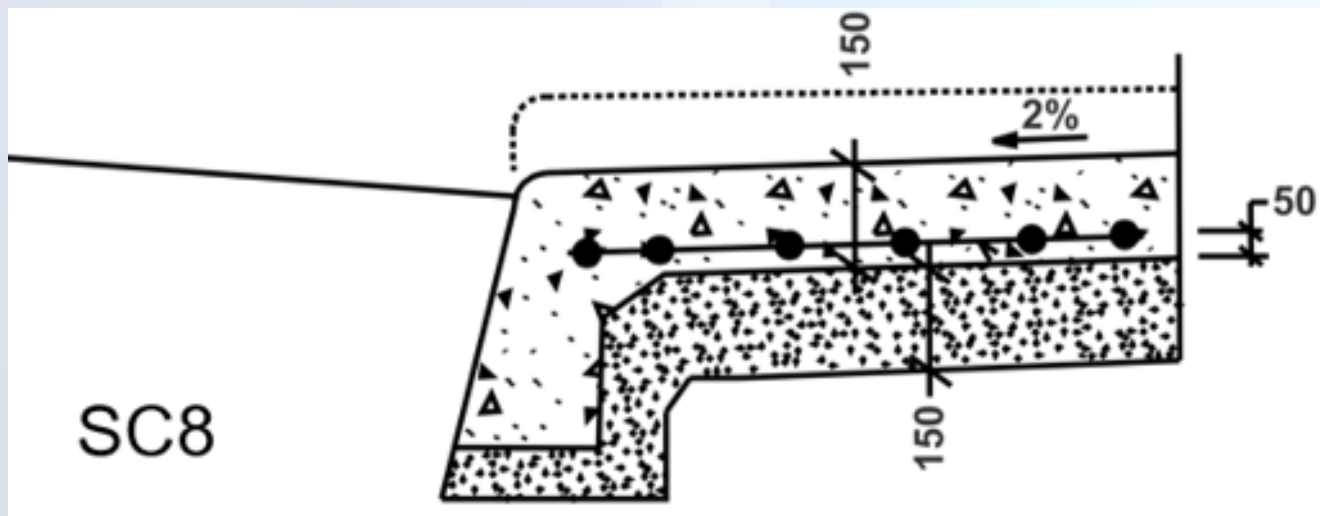
(entre la rue Scott et l'impasse)

- Remplacement de la conduite d'eau principale et des égouts unitaires, y compris le remplacement des branchements d'eau et d'égout jusqu'aux limites des propriétés.
- Réfection complète de l'infrastructure routière
- Trottoir en béton de 1,8 m de largeur sur le côté ouest de l'avenue Manchester.
- Maintien des restrictions actuelles concernant le stationnement.

Profil de trottoir proposé

En raison de la topographie actuelle et de l'élévation souhaitée de la chaussée, la norme de la Ville d'Ottawa concernant le profil traditionnel des trottoirs sera appliquée à l'échelle du projet aux accès pour véhicules aménagés dans le trottoir en béton.

Ce profil correspondra à celui des trottoirs en béton actuels.



Répercussions des travaux

Aménagements paysagers et propriétés privées

- Les branchements d'eau et d'égout seront remplacés jusqu'à la limite des propriétés. L'entrepreneur fera de son mieux pour limiter les répercussions sur les aménagements paysagers et la végétation en place.
- Les aménagements paysagers privés, les entrées de cour et les allées perturbés par les travaux seront remis en état. Si des travaux doivent être effectués sur une propriété privée, le propriétaire en sera informé à l'avance.

Protection des arbres

- La Ville considère qu'il est extrêmement important de préserver les arbres et de limiter les répercussions des travaux sur ceux-ci.
- Des dispositifs de protection des arbres seront mis en place au début des travaux. Avant le début des travaux, il est possible que l'on procède à un élagage préventif des arbres.

Répercussions des travaux

Systemes d'irrigation des pelouses

- Si vous possédez un système d'irrigation pour votre pelouse, veuillez en aviser le gestionnaire de projet de la Ville, [Danny Palermo](#), afin que l'équipe de projet puisse être informée de l'emplacement des buses d'arrosage et des conduites souterraines.

Bruit

- Les travaux associés à ce projet généreront du bruit. Le *Règlement sur le bruit* de la Ville d'Ottawa (2017-255) autorise la tenue d'activités de construction :
 - les jours de semaine et les samedis de 7 h à 22 h;
 - les dimanches et les jours fériés de 9 h à 22 h;
 - l'entrepreneur peut demander une exemption pour pouvoir travailler en dehors de ces heures.

Répercussions des travaux

Vibrations

- En raison de la présence de roche mère dans les limites du projet, les travaux produiront des vibrations.
- Une inspection préalable aux travaux sera effectuée sur les propriétés privées (sous réserve de l'approbation du propriétaire). D'autres informations vous seront fournies avant le début des travaux.

Accessibilité

La Ville d'Ottawa accorde une grande importance à l'accessibilité, c'est pourquoi elle met tout en œuvre pour faciliter l'accès aux zones de construction et aux secteurs avoisinants. L'accès des piétons aux résidences sera maintenu en tout temps.

Si, pendant les travaux, vous avez des besoins particuliers en raison d'un handicap, veuillez communiquer avec l'équipe de projet.

Stationnement et accès aux entrées de cour pendant les travaux

Le stationnement sur rue sera interdit aux endroits où des travaux ont cours. Des panneaux de signalisation seront mis en place au moins 24 heures à l'avance.

L'accès sera interdit lorsque des travaux seront effectués devant une entrée de cour ou à proximité de celle-ci.

Des cartes de stationnement sur rue seront fournies aux résidents touchés par les travaux afin qu'ils puissent stationner leur véhicule sur une rue adjacente.

Gestion de la circulation pendant les travaux

Pendant les travaux, la rue Hilda et l'avenue Manchester seront ouvertes à la circulation locale uniquement.

Afin de permettre aux résidents de circuler pendant les travaux, la rue Hilda deviendra temporairement à double sens.

Remplacement des conduites en plomb

Compte tenu de l'âge du secteur, il est possible que votre raccordement d'aqueduc comporte des conduites en plomb. Dans le cadre de ce projet, toutes les conduites de branchement seront remplacées jusqu'à la limite des propriétés, mais elles ne le seront pas sur les propriétés privées. De plus amples renseignements vous seront fournis lorsque les travaux débuteront.

Tout remplacement d'une conduite de raccordement sur une propriété privée relève de la responsabilité du propriétaire, qui doit prendre les dispositions nécessaires avec un entrepreneur indépendant. La Ville d'Ottawa a un programme pour subventionner le coût de remplacement de vos conduites de branchement en plomb. Des renseignements supplémentaires sur le programme de remplacement des conduites en plomb sont disponibles en suivant le lien ci-dessous :

<https://ottawa.ca/conduitesenplomb>

Calendrier du projet

- **Fin des études techniques** : début de 2025
- **Début des travaux** : fin de l'été 2025 (sous réserve de l'approbation du budget)
- **Fin des travaux** : automne 2026

Merci !

Merci d'avoir pris le temps de lire l'information relative au projet. Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires sur les travaux à venir. L'équipe responsable du projet compilera les commentaires formulés dans le cadre de cette séance d'information publique et en publiera un résumé sur ottawa.ca/HildaManchester sans afficher de renseignements personnels.

Veillez transmettre vos commentaires en utilisant le [formulaire en ligne](#), par téléphone ou par courriel à l'adresse indiquée ci-dessous avant le **26 février 2025**.

Gestionnaire de projet de la Ville

Danny Palermo, ing.

Ingénieur principal, Projets d'infrastructure

Ville d'Ottawa

100, promenade Constellation, Ottawa (Ontario) K2G 6J8

Tél. : 613-266-7549

Courriel : danny.palermo@ottawa.ca

